

Image not found or type unknown



## Prorogation : Compromis caduque?

Par **capitene**, le **11/03/2009** à **01:04**

Bonjour, je ne souhaite plus vendre mon bien. j'ai signé un premier compromis de vente il y a plus de 6 mois. Le notaire m'en a renvoyé une copie (LRAR) il y a 2 mois. Aucune date n'a été modifiée sur cette copie, si bien que en se fiant aux dates figurant sur cette copie, le compromis de vente est caduque. Puis-je m'en prévaloir pour rendre le compromis caduque ou la LRAR fait-elle foi?

Merci d'avance pour votre réponse